

JLB/JPD/V/COMITE

Le Président

OBJET : **convocation réunion  
du Comité syndical.**

à

Mesdames et Messieurs les  
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le 14/01/2026

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu :

**Le 20 janvier 2026 à 18h00**

Au siège du SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes  
1355, route d'Aime - 73210 LA PLAGNE TARENTAISE

**Préambule** :

- **De 17h00 à 18h00** : intervention d'AGATE TERRITOIRES pour présenter la prospective financière du SIGP, avant le débat d'orientation budgétaire 2026, et échanges avec les élus.

**ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL**

- Désignation du secrétaire de séance.
- Ouverture de la séance.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 25 novembre 2025.
- Relevé des décisions.

## **DOMAINE SKIABLE**

1. Convention entre le SIGP et le SIVOM de Landry-Peisey pour la gare G1 du téléphérique du Vanoise Express.

## **JOP 2030**

2. Convention pour la mission « JOP – La Plagne 2030 ».
3. Répartition des frais liés à la convention « JOP – La Plagne 2030 » entre les communes membres.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

4. Mise à jour 2026 du tableau des effectifs non permanents du SIGP.

## **FINANCES**

5. Budget principal : présentation du rapport d'orientation budgétaire 2026.
6. Budget principal : ouverture de crédits.
7. Budget annexe Eau et Assainissement : présentation du rapport d'orientation budgétaire 2026.

## **INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES**

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
DE LA GRANDE PLAGNE**  
1355 Route d'Albiez - Les Provagnes  
73210 LA PLAGNE TARENTAISE  
Tél : 04 79 09 74 04  
[secretariat@siglaplagne.com](mailto:secretariat@siglaplagne.com)

# POUVOIR

Je soussigné(e), ....., donne pouvoir à M ....., membre du Comité syndical pour me représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura lieu le (mention manuscrite) :

A , le

⇒ BON POUR POUVOIR (mention manuscrite) :

Signature

\*\*\*\*\*

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

« Article 7 : Les membres

Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| ➤ AIME-LA-PLAGNE :       | 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |
| ➤ CHAMPAGNY EN VANOISE : | 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.   |
| ➤ LA PLAGNE TARENTAISE : | 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. |

En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »

- ⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.